

Toujours l'énigme

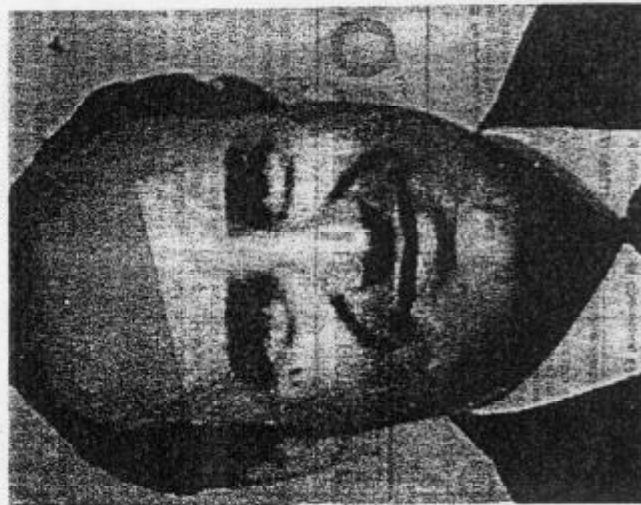
Son épouse, sa fille, son fils, son père, sa mère ont été assassinés ; il aurait passé des aveux complets lors de son séjour à l'hôpital Jules-Courmont à Lyon... Un an après le début de l'affaire, le plus grand mystère continue à entourer la personnalité et les activités de Jean-Claude Romand.

Il y a un an, presque jour pour jour, se déroulait dans la commune de Prévessin-Moëns (Pays de Gex) ce qui est devenu l'une des plus grandes énigmes criminelles de notre

époque : l'affaire Romand. Rappelons brièvement les faits : vendredi 8 janvier 1983, Florence, 37 ans, Caroline, 7 ans, et Antoine Romand, 5 ans, sont assassinés par balles dans leur maison de Prévessin-

Moëns (Ain). Samedi 9 janvier 1983, Aimé, 74 ans et Anne-Marie Romand, 69 ans sont assassinés par balles dans leur maison de Clairvaux-les-Lacs (Jura).

L'affaire a été rendue publique lorsque les sapeurs-pompiers du centre de secours de Perny-Volture, appelés lundi 11 janvier 1983 à 3 h 30 pour circonvenir l'incendie qui s'était déclaré dans la maison louée par la famille Romand à Prévessin-Moëns, ont découvert dans les chambres de premier étage les corps sans vie de Florence, Caroline et Antoine et celui, toujours en vie, de Jean-Claude Romand.



Jean-Claude Romand a-t-il tué toute sa famille ?

Beaucoup de monde dans le Pays de Gex

Les faits s'étant déroulés dans la commune de Prévessin-Moëns, l'énigme avait été confiée à la gendarmerie ; or nous savons que pendant quelques jours plusieurs services, venus de Paris, et n'appartenant pas aux services "traditionnels" ont enquêté dans le Pays de Gex. A l'époque nous nous étions faits l'écho d'un ancien "homme de l'ombre" comme il se définit lui-même. C'est-à-dire nous avait déclaré qu'il occupait son temps à autre chose qu'aux études. Cela veut dire que Jean-Claude Romand, âgé d'une vingtaine d'années, bénéficiait d'une structure lui permettant de vivre et de duper tous ses proches, cette structure nécessitant une "couverture", en l'occurrence la médecine, pour cacher ses activités réelles. Si Jean-Claude Romand est un solitaire, son exploit est tout à fait remarquable ; mais l'hypothèse d'une rencontre avec un groupe ayant des activités très discrètes est quand même plus vraisemblable.

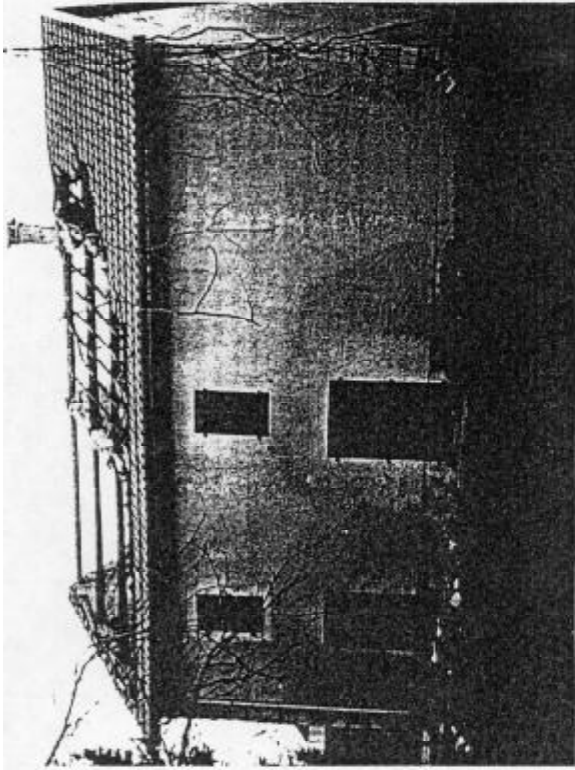
Vrai-faux médecin

Dès le premier jour aussi, on a su que Romand n'était pas médecin, qu'il n'avait jamais travaillé à l'O.M.S. et qu'il avait trompé tout son monde pendant plus de dix ans. Romand, assassin présumé de son épouse, de ses enfants et de ses parents, était présenté comme un imposteur, un escroc qui vivait de la crédulité de ses proches auxquels il empruntait de fortes sommes d'argent en leur faisant miroiter des placements financiers aux rendements mirabolants. Les jours passaient et l'ouïe pieffrait. Dans de telles circonstances, il est courant que la justice demande la collaboration de la presse ; en faisant diffuser le portrait du faux médecin, elle aurait pu recueillir le dévouage de personnes le connaissant de vue mais ignorant sa véritable identité. Or, l'AFP attendra plusieurs jours avant que cette

Info ou intox ?

Très vite il était avéré que l'affaire était criminelle. Très vite aussi allaient surgir des faits pour le moins étranges quand on les étudia avec le recul du temps et libéré de la pression inhérente à de telles affaires. Dans l'une de ses premières dépêches, l'AFP faisait savoir que "ses soupçons ont eu le temps de retentir des flammes Jean-Claude Romand, transformé en torche vivante."

Or, jamais Jean-Claude Romand n'a été brûlé. Dans une autre affaire, on aurait pu attribuer cette information erronée à une simple erreur de journaliste. Mais cette affaire n'est pas une affaire comme les autres, c'est l'affaire Romand, une affaire où un an après les faits, aucun élément n'a été rendu public. A l'heure actuelle, personnes, hormis la justice, ne peut dire qui était Romand et quelles étaient ses activités. Nous pensons que l'AFP n'a fait que diffuser ce qui lui avait été



La maison de Jean-Claude Romand dans laquelle on a retrouvé les corps sans vie de sa femme et de ses enfants.

Pourtant le docteur Marc Vidal Durand, son confesseur, a déclaré qu'il a étudié avec Jean-Claude Romand et que rien dans le comportement de celui-ci ne pouvait laisser imaginer qu'il occupait son temps à autre chose qu'aux études. Cela veut dire que Jean-Claude Romand, âgé d'une vingtaine d'années, bénéficiait d'une structure lui permettant de vivre et de duper tous ses proches, cette structure nécessitant une "couverture", en l'occurrence la médecine, pour cacher ses activités réelles. Si Jean-Claude Romand est un solitaire, son exploit est tout à fait remarquable ; mais l'hypothèse d'une rencontre avec un groupe ayant des activités très discrètes est quand même plus vraisemblable.

Romand a-t-il tué ?

Rappelons que Jean-Claude Romand serait frappé, ses enfants et son épouse à la tête avant de les tuer à

coup de fusil, il aurait pris sa voiture, aurait parcouru plus de 100 km de nuit sur une route de montagne enneigée, aurait tué ses parents, de nouveau à coup de fusil, non sans avoir préalablement tué le chien qui gardait la maison. Il se serait alors rendu à Paris où il aurait tenté de tuer sa maîtresse. Pour quelles raisons mystérieuses et tuer son a-t-il épargné sa maîtresse ? Que signifie la lettre qu'il lui a adressée avant de mettre le feu à sa maison : "Chantal, un banal accident et une injustice peuvent provoquer la folie, pardon ?"

Lors de son séjour dans une chambre de l'unité cellulaire de l'hôpital Jules-Courmont, Jean-

Claude Romand a passé des aveux complets. Depuis, le juge Barret, chargé de l'enquête, lui a rendu régulièrement visite dans sa cellule de la prison Saint-Paul à Lyon. Il est question, ici et là, de reconstructions qui se dérouleraient dans les prochaines semaines ; certains parlent même d'un éventuel procès aux assises.

Nous croyons que nous ne saurons jamais ce qu'il s'est vraiment passé les 8, 10 et 11 janvier 1983 dans la vie de Jean-Claude Romand, et pour quelles raisons.

DIVIER ANNEQUIN ■